Communiqué de presse

Décembre 2025

« Des sapins pour nos dunes » : et si votre sapin de Noel devenait un rempart contre l'érosion ?

Chaque année, l'Office National des Forêts (ONF), en collaboration avec plusieurs communes du littoral de Nouvelle-Aquitaine, organise l'opération 'Des sapins pour nos dunes'. Le principe ? Recycler les sapins pour renforcer les dunes fragilisées par les tempêtes et l'érosion. Une action simple, solidaire et écologique, qui associe citoyens, scolaires et forestiers autour d'un même objectif : préserver notre littoral.

Un geste citoyen pour des dunes plus résilientes

Une fois les fêtes terminées, le sapin devient un souvenir, mais quel destin lui offrir plutôt que de le jeter ? Dans une démarche à la fois environnementale et participative, l'opération « Des sapins pour nos dunes » se déploie cette année dans les communes de Vendays-Montalivet, Carcans, La Teste-de-Buch et Mimizan, du 26 décembre au 24 janvier. Une initiative simple, mais aux impacts multiples : réduire les déchets, sensibiliser le public et renforcer la résilience des dunes face à l'érosion et au changement climatique.

Comment participer ?

Les habitants des communes concernées sont invités à déposer leurs sapins naturels (sans décoration) dans les bennes de collecte mises à disposition aux points stratégiques.

Les services techniques municipaux assurent ensuite leur acheminement vers les zones dunaires identifiées par les experts de l'ONF.

Contact presse : Hanane Perez-Abdaoui – chargée de communication – 06 72 60 55 92

Sur le terrain, les forestiers de l'ONF encadrent des **chantiers citoyens**, souvent composés de scolaires ou de jeunes des conseils municipaux. Les sapins sont disposés **pied vers l'océan**, afin de piéger le sable et de recréer un couvert végétal. Une méthode naturelle et efficace pour lutter contre l'érosion et stabiliser les dunes.

Pourquoi recycler votre sapin ?

- **Lutter contre l'érosion** : Les branchages ralentissent le vent et piègent le sable, limitant la formation de « siffle-vents », ces zones érodées et fragilisées.
- **Préserver la biodiversité** : Contrairement aux idées reçues, abandonner un sapin en forêt nuit à l'écosystème. Issu de cultures spécifiques, il est considéré comme un déchet et peut perturber la faune et la flore locales. Jeter un sapin en forêt est passible d'une **amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros**.
- **Sensibiliser le grand public** : Cette opération est l'occasion de rappeler l'importance de la protection des milieux dunaires, menacés par le changement climatique et la pression humaine

L'ONF en action pour restaurer et protéger les dunes

L'ONF gère, pour le compte de l'État, près de 400 km de dunes domaniales, soit plus de 90 000 hectares de forêts dunaires. Ces écosystèmes, à la fois fragiles et remarquables, sont soumis à une pression croissante : fréquentation touristique, tempêtes hivernales et recul du trait de côte (entre 1,7 et 2,5 mètres par an sur les plages du Sud-Ouest, selon l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine).

Pour préserver ces milieux, l'ONF mène tout au long de l'année des actions concrètes :

- Surveillance et sensibilisation : observations naturalistes, inventaires, et actions de sensibilisation des usagers.
- Travaux de stabilisation : pose de brise-vents, couvertures végétales (branches, branchages), et plantations pour fixer le sable.
- Aménagements durables : en partenariat avec les collectivités locales, création de parkings, sécurisation des accès aux plages, et installation de clôtures pour canaliser la fréquentation.

Ces actions visent à adapter les dunes aux effets du changement climatique, tout en garantissant un accueil sécurisé du public, notamment en période estivale.

Contactez-nous pour organiser un tournage sur l'un des chantiers en Gironde !

→ Carcans : Mercredi 14 janvier à 14h30
→ La Teste-de-Buch : Mardi 20, Mercredi 21 et vendredi 23 janvier (journée)
→ Capbreton : *En raison de la crise sanitaire liée au nématode affectant le périmètre sud des Landes (Seignosse), l'opération est annulée par mesure de précaution.*
→ Toutes les autres dates sont disponibles ici

Contact presse : Hanane Perez-Abdaoui – chargée de communication – 06 72 60 55 92